



EXPEDITION

Benhamour & Sadone
Huissiers de Justice Associés



Votre étude d'Huissiers de Justice au coeur du Grand Paris

109 - 111, boulevard Voltaire
BP 259
75524 Paris Cedex 11
www.benhamour-sadone.com

Téléphone : 01 43 79 00 42
Télécopie : 01 43 79 09 45
e-mail : contact@benhamour-sadone.com

Compétence nationale pour tous les procès verbaux de constats

PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

L'an Deux Mille Dix-Huit

Et Le Douze Janvier

De 14 h 00 à 17 h 00

A LA REQUETE DE :

La SARL AURASSY, Société A Responsabilité Limitée ayant son siège social à PARIS XIème arrondissement, 43, Rue de Malte, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 487 707 523, agissant poursuites et diligences au nom de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat :

La SELARL ATTIQUE - Maître Nicolas COHEN-STEINER, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 50, Rue Etienne Marcel à PARIS IIème arrondissement (Tél. : 01 53 00 20 20 – Fax. : 01 53 00 20 19 – Palais C 301).

Agissant en vertu :

- D'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de PARIS en date du 30 Juin 2015, devenu définitif ;
- D'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de mon Ministère en date du 7 Novembre 2017 ;

A l'encontre de la **SCI LES RESIDENCES DE VIENNE**, ayant son siège social 3, Rue de Jarry à PARIS Xème arrondissement.

A l'effet par l'Huissier de Justice désigné :

De procéder au procès-verbal de description dans le cadre de la vente sur saisie immobilière de l'immeuble dans son intégralité appartenant à la **SCI LES RESIDENCES DE VIENNE**, sis à PARIS XIème arrondissement, 43, Rue de Malte.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, soussigné, Maître Pierre BENHAMOUR, Huissier de Justice Associé dans la Société Civile Professionnelle Pierre BENHAMOUR et Francis SADONE, Huissiers de Justice associés à la résidence de Paris XIème arrondissement, 109 et 111, Boulevard Voltaire,

Certifie m'être transporté ce jour, à PARIS XIème arrondissement, 43, Rue de Malte, où étant assisté de :

- Monsieur Nabil CHALAOUI, de la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC, en charge des diagnostics légaux,

J'ai procédé aux constatations suivantes :

Sur place, je rencontre Monsieur GHOZALI Selim, gérant de la SARL AURASSY, à qui je décline mes noms, ma qualité d'Huissier de Justice. Je lui expose l'objet de ma mission, lequel m'autorise à pénétrer dans les lieux afin d'y procéder.

Monsieur GHOZALI m'indique que la Société AURASSY est locataire des lieux, dont le bail initial en date du 4 Avril 1996 n'est actuellement pas renouvelé.

Il me précise que la fixation du prix du loyer et d'une indemnité d'éviction n'a pas été exécutée.

Une indemnité d'occupation a été fixée par le Tribunal de Grande Instance, dont le jugement du 30 juin 2015 est annexé au présent procès-verbal.

Cette indemnité, non réglée, viendra en déduction du produit de la vente par adjudication.

L'immeuble, objet de mes constatations, est un hôtel à l'enseigne «HOTEL DE VIENNE », comprenant vingt-et-une chambres, un hangar et un sous-sol de stockage.

Cet immeuble est de type R + 4, sur un sous-sol, avec un hangar dans la cour.

SOUS-SOL DE CAVES

Ce sous-sol de caves est accessible depuis le hall d'entrée principal de l'hôtel par un escalier.

Les murs en pierres, délimitant plusieurs espaces, sont voûtés, avec une séparation en carreaux de plâtre.

La chape au sol est en ciment.

L'ensemble est à l'état normal d'usage s'agissant d'une zone de caves.

LOCAL CHAUDIERE :

Ce local renferme six ballons d'eau chaude alimentant en eau l'hôtel.

Je note la présence d'un tableau électrique.

PIECE VOUTEE A DROITE DE L'ESCALIER :

Cette pièce est à usage d'atelier.

Le sol est en mauvais état général de peinture.

Les murs voûtés sont en pierres, à l'instar du reste de l'ensemble de la cave.

COUR ARRIERE DU BATIMENT - HANGAR :

Il existe un accès au Passage du Jeu de Boules, via une porte depuis la cour.

Ce passage du Jeu de Boules est également accessible par une porte basculante pour véhicules.

Le ravalement dans cette cour est en mauvais état.

La chape au sol du hangar est de facture ancienne.

Les murs sont vétustes.

La toiture n'est pas étanche.

Equipements :

- ✓ Le hangar est éclairé par des châssis fixes vitrés et deux fenêtres en mauvais état général.

QUATRIEME ETAGE

PALIER D'ETAGE :

Le sol est recouvert d'un linoléum.

La peinture sur les murs et en plafond est en bon état.

CHAMBRE N° 401 :

Le sol est recouvert d'un linoléum en bon état général.

La peinture sur l'entoilage des murs et du plafond est en bon état.

Equipements :

- ✓ La fenêtre à deux vantaux en PVC sur cour présente des doubles vitrages intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Salle d'eau attenante :

Le sol et les murs sur toute hauteur sont carrelés.

L'entoilage peint en faux-plafond est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C., un lave-mains et une VMC en partie haute.

CHAMBRE N° 402 :

Cette chambre est accessible par une porte en bois.

Le linoléum au sol est en bon état.

Equipements :

- ✓ Les doubles vitrages de la fenêtre à deux vantaux en PVC donnant sur la Rue de Malte sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Salle d'eau attenante :

Le carrelage habillant le sol et une partie des murs, la peinture murale et l'entoilage en plafond sont en très bon état général.

Equipements :

- ✓ Il existe un lave-mains et une cuvette de W.-C.

CHAMBRE N° 403 :

Le sol est recouvert de dalles de linoléum en bon état général.

L'entoilage des murs et du plafond est en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par deux fenêtres, chacune à deux vantaux en PVC, l'une sur cour, la seconde sur rue, présentant des doubles vitrages intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Salle d'eau attenante :

Le sol et les murs sur toute hauteur sont carrelés.

L'entoilage peint en faux-plafond est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C. et un lavabo avec sa robinetterie.

CHAMBRE N° 404 :

Le sol est recouvert de dalles de linoléum en bon état.

L'entoilage des murs et du plafond est en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par une fenêtre à deux vantaux en PVC sur cour, dont les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Salle d'eau attenante :

Le sol et les murs sont carrelés.

L'entoilage peint couvrant par ailleurs les murs et le faux-plafond est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C., une cabine de douche et un lavabo avec sa robinetterie.

TROISIEME ETAGE

PALIER D'ETAGE :

Le sol est recouvert d'un linoléum.

La peinture sur les murs et en plafond est en bon état.

Une fenêtre à deux vantaux éclaire ce palier, dont les doubles vitrages sont intacts.

CHAMBRE N° 301 :

Le sol est recouvert d'un linoléum en bon état.

L'entoilage peint couvrant les murs et le plafond est en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par une fenêtre à deux vantaux en PVC sur rue, dont les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.
- ✓ L'espace de rangement comprend un placard mural.

Salle d'eau attenante :

Le sol et les murs sont carrelés.

L'entoilage peint couvrant par ailleurs les murs et le faux-plafond est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C. suspendue, un receveur de douche, un lavabo avec sa robinetterie, un spot encastré et une ventilation.

CHAMBRE N° 302 :

Le sol est recouvert d'un linoléum en bon état.

L'entoilage peint couvrant les murs et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par une fenêtre à deux vantaux en PVC sur rue, dont les doubles vitrages sont intacts ; et par un châssis vitré fixe.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Salle d'eau attenante :

Cette salle d'eau est accessible par une porte coulissante en bois.

Le sol et toute la hauteur des murs sont carrelés, en bon état.

La peinture en plafond est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C. suspendue, une douche à l'italienne, un lavabo avec sa robinetterie, un spot encastré et une ventilation.
- ✓ Cette salle d'eau est éclairée par un châssis fixe vitré.

CHAMBRE N° 303 DONNANT SUR LA RUE DE MALTE ET LA COUR :

Cette chambre est accessible par une porte en bois.

Le sol est recouvert de dalles de linoléum en bon état.

L'entoilage peint couvrant les murs et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par deux fenêtres à deux vantaux en PVC sur rue ; et par une fenêtre à deux vantaux sur cour. Les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Salle d'eau attenante :

Cette salle d'eau est accessible par une porte en bois.

Les murs et le plafond sont peints.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C., une douche à l'italienne, un lavabo avec sa robinetterie, un spot encastré et une ventilation.

CHAMBRE N° 304 :

Cette chambre est accessible par une porte en bois.

Le sol est recouvert de dalles de linoléum en bon état.

L'entoilage peint couvrant les murs et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par deux fenêtres à deux vantaux en PVC sur cour. Les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Salle d'eau attenante :

Cette salle d'eau est accessible par une porte en bois.

Le sol et les murs sont carrelés, en bon état.

La peinture en plafond est également en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C., une douche à l'italienne, un lavabo avec sa robinetterie, un miroir.

CHAMBRE N° 305 :

Cette chambre est accessible par une porte en bois.

Le sol est recouvert de dalles de linoléum en bon état.

L'entoilage peint couvrant les murs et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par une fenêtre à deux vantaux en PVC sur cour, dont les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Salle d'eau attenante :

Cette salle d'eau est accessible par une porte coulissante.

Le sol carrelé est en bon état, toute comme la faïence habillant toute la hauteur des murs.

La peinture en plafond est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C., une cabine de douche, un lavabo avec sa robinetterie, un miroir.

DEUXIEME ETAGE

PALIER D'ETAGE :

Le sol est recouvert de dalles de linoléum.

Les murs et le plafond sont revêtus d'un entoilage.

Un châssis vitré fixe éclaire ce palier, dont les doubles vitrages sont intacts.

CHAMBRE N° 201 :

Cette chambre est accessible par une porte en bois.

Le sol est recouvert de dalles de linoléum en bon état.

L'entoilage peint couvrant les murs et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par une fenêtre à deux vantaux en PVC donnant sur la Rue de Malte, dont les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.
- ✓ L'espace de rangement comprend un placard mural à deux portes.

Salle d'eau attenante :

Cette salle d'eau est accessible par une porte coulissante.

Le sol carrelé est en bon état, toute comme la faïence murale.

La peinture en partie supérieure des murs et en plafond est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C. suspendue, une cabine de douche carrelée, un petit lavabo avec sa robinetterie.

CHAMBRE N° 202 :

Cette chambre est accessible par une porte en bois.

Le sol est recouvert de dalles de linoléum en bon état.

L'entoilage peint couvrant les murs et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par une fenêtre à deux vantaux en PVC donnant sur la Rue de Malte, ainsi que par un châssis vitré fixe donnant également sur la Rue de Malte, et dont tous les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.
- ✓ L'espace de rangement comprend un placard mural à deux portes.

Salle d'eau attenante :

Cette salle d'eau est accessible par une porte coulissante.

Le sol carrelé est en bon état, toute comme la faïence murale sur toute hauteur.

La peinture en plafond est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C., une douche à l'italienne, un lavabo avec sa robinetterie.
- ✓ Le châssis vitré fixe donne sur la Rue de Malte.

CHAMBRE N° 203 :

Le sol est recouvert d'un linoléum en bon état.

L'entoilage peint couvrant les murs et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par deux fenêtres à deux vantaux en PVC donnant sur la Rue de Malte, ainsi que par une fenêtre à deux vantaux donnant sur cour, et dont tous les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Salle d'eau attenante :

Cette salle d'eau est accessible par une porte en bois.

Le sol carrelé est en bon état.

Les murs autour du lavabo sont carrelés.

La peinture en plafond est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C., un receveur de douche, un lavabo présentant une ébréchure. Le tout demeure en bon état.

CHAMBRE N° 204 :

Le sol est recouvert de dalles de linoléum en bon état.

L'entoilage peint couvrant les murs et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par deux fenêtres à deux vantaux en PVC donnant sur cour, dont les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.
- ✓ Il existe une niche à usage de penderie.

Salle d'eau attenante :

Le sol et les murs tout autour de la douche et du lavabo sont carrelés.

L'entoilage peint mural et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C., une douche à l'italienne, un lavabo avec sa robinetterie, et une ventilation haute.

CHAMBRE N° 205 :

Le sol est recouvert de dalles de linoléum en bon état.

L'entoilage peint couvrant les murs et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par une fenêtre à deux vantaux en PVC donnant sur cour, dont les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.
- ✓ L'espace de rangement comprend un placard mural à deux portes.

Salle d'eau attenante :

Cette salle d'eau est accessible par une porte coulissante.

Le sol et les murs sur toute hauteur autour de la cabine de douche et du lavabo sont carrelés.

La peinture en plafond est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C. suspendue, un receveur de douche, un lavabo avec sa robinetterie, une ventilation.

PREMIER ETAGE

PALIER D'ETAGE :

Le sol est recouvert de dalles de linoléum en bon état.

L'entoilage peint mural et la peinture en plafond sont en bon état.

Un châssis vitré fixe donnant sur cour éclaire ce palier, dont les doubles vitrages sont intacts.

CHAMBRE N° 101 :

Cette chambre est accessible par une porte en bois.

Le sol est recouvert de dalles de linoléum en bon état.

L'entoilage peint sur les murs et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par une fenêtre à deux vantaux en PVC donnant sur la Rue de Malte, dont les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Salle d'eau attenante :

Cette salle d'eau est accessible par une porte coulissante.

Le sol carrelé est en bon état, toute comme la faïence murale autour du lavabo et du receveur de douche.

La peinture sur les murs et en plafond est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C. suspendue, un receveur de douche, un lavabo avec sa robinetterie et une ventilation.

CHAMBRE N° 102 :

Cette chambre est accessible par une porte en bois.

Le sol est recouvert de dalles de linoléum en bon état, mais légèrement défraîchies.

L'entoilage peint couvrant les murs et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par une fenêtre à deux vantaux en PVC donnant sur la Rue de Malte, et par un châssis fixe donnant également sur la Rue de Malte, dont tous les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Salle d'eau attenante :

Cette salle d'eau est accessible par une porte coulissante.

Le sol carrelé est en bon état, toute comme la faïence murale.

La peinture en partie supérieure des murs et en plafond est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C., une douche à l'italienne, un lavabo avec sa robinetterie.

CHAMBRE N° 103 :

Cette chambre est accessible par une porte en bois.

Le sol est recouvert de dalles de linoléum en bon état.

L'entoilage peint couvrant les murs et la peinture en plafond sont en bon état, étant précisé que l'entoilage mural est légèrement défraîchi.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par deux fenêtres à deux vantaux en PVC donnant sur la Rue de Malte, dont les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Salle d'eau attenante :

Cette salle d'eau est accessible par une porte coulissante en bois.

Le sol et les murs autour du lavabo et de la douche sont carrelés.

Les peintures sont en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C. suspendue, une douche à l'italienne équipée d'une porte coulissante vitrée, un lavabo avec sa robinetterie et une ventilation haute.

CHAMBRE N° 104 :

Cette chambre est accessible par une porte en bois.

Le sol est recouvert de dalles de linoléum en bon état.

L'entoilage peint couvrant les murs et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par une fenêtre à deux vantaux en PVC donnant sur cour, et par une fenêtre à un vantail en PVC donnant également sur la cour, dont tous les doubles vitrages sont intacts.

- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Salle d'eau attenante :

Cette salle d'eau est accessible par une porte coulissante.

Le sol carrelé est en bon état, toute comme la faïence murale.

La peinture en partie supérieure des murs et en plafond est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C., une douche à l'italienne, un lavabo avec sa robinetterie.

CHAMBRE N° 105 :

Cette chambre est accessible par une porte en bois.

Le sol est recouvert de dalles de linoléum en bon état.

L'entoilage peint couvrant les murs et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par une fenêtre à deux vantaux en PVC donnant sur cour, et par une fenêtre à deux vantaux en PVC donnant également sur la cour. Tous les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Salle d'eau attenante :

Cette salle d'eau est accessible par une porte.

Le sol carrelé est en bon état, toute comme la faïence murale.

La peinture en partie supérieure des murs et en plafond est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C., une douche à l'italienne, un lavabo avec sa robinetterie, une ventilation.

CHAMBRE N° 106 :

Cette chambre est accessible par une porte en bois.

Les dalles de linoléum sont en bon état.

La peinture sur les murs et en plafond est en bon état.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par une fenêtre à deux vantaux en PVC donnant sur cour, dont tous les doubles vitrages sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

Salle d'eau attenante :

Cette salle d'eau est accessible par une porte coulissante en bois.

Le sol et les murs autour du lavabo et de la cabine de douche sont carrelés.

La peinture est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C. suspendue, une douche à l'italienne, un lavabo avec sa robinetterie, une VMC.

REZ-DE-CHAUSSEE

PIECE D'ACCUEIL DEPUIS LA RUE :

Cette pièce est accessible depuis la rue par une porte métallique vitrée, avec une imposte vitrée.

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les murs sont revêtus d'un entoilage peint.

Le plafond est peint.

Equipements :

- ✓ La pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux sur rue et doubles vitrages.
- ✓ Je note la présence d'un comptoir d'accueil.
- ✓ L'éclairage artificiel est assuré par des spots encastrés dans le plafond.
- ✓ Il existe une armoire électrique à gauche en entrant.

SANITAIRES :

Ces sanitaires sont accessibles depuis un couloir par une porte coulissante en bois.

Les murs sont carrelés.

CUISINE :

Le couloir desservant les sanitaires sus décrits, donne également sur cette cuisine, par une porte.

Le sol carrelé est en mauvais état général, dont de nombreux carreaux sont fêlés.

La peinture sur l'entoilage mural et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ La fenêtre à deux vantaux en PVC sur cour présente des doubles vitrages intacts.

PETIT LOCAL LINGERIE (pièce aveugle) :

Le carrelage au sol est en bon état général.

Les murs et le plafond sont revêtus d'un entoilage peint en bon état.

ISSUE DE SECOURS :

Cette issue de secours située au rez-de-chaussée donne sur le Passage du Jeu de Boules.

CHAMBRE N° 001 SUR RUE ET SUR COUR :

Cette chambre est accessible par une porte en bois.

Le carrelage au sol, l'entoilage peint mural et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ Les deux fenêtres à deux vantaux en PVC et doubles vitrages donnent sur la Rue de Malte, tandis que la troisième fenêtre à deux vantaux en PVC et à doubles vitrages donne sur la cour. Tous les doubles vitrages sont intacts.

Salle d'eau attenante :

Cette salle d'eau est accessible par une porte coulissante.

Le sol et les murs autour du lavabo et de la cabine de douche sont carrelés.

L'entoilage peint sur les murs et en plafond est en bon état.

Equipements de la salle d'eau :

- ✓ Il existe une cuvette de W.-C., une douche à l'italienne carrelée, un lavabo avec sa robinetterie, une ventilation haute.

✓ Les doubles vitrages de la fenêtre à deux vantaux en PVC sur cour sont intacts.

REMARQUES GENERALES :

Chaque salle d'eau est équipée d'une ventilation et d'un éclairage en faux-plafond.

Les douches disposent de robinetteries mitigeurs d'eau, avec douchettes.

CHAUFFAGE DE L'IMMEUBLE :

L'immeuble est alimenté en chauffage par des convecteurs électriques.

Telles sont mes constatations.

J'annexe au présent procès-verbal de description :

- Le jugement rendu le 30/06/2015 par la 18^{ème} Chambre – 1^{ère} Section du TGI de PARIS ;
- Le rapport de diagnostics de la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC ;
- Une série de clichés photographiques pris sur place dont j'atteste l'authenticité.

EN FOI DE QUOI J'AI FAIT ET DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

*Acte compris dans l'état déposé
Au bureau de l'Enregistrement de PARIS XI^{ème}
Pour le mois correspondant à la date de l'Acte*

Maître Pierre BENHAMOUR
Huissier de Justice Associé

